

Ecrit par Echo du Mardi le 14 septembre 2022

La Région Sud s'allie à la startup avignonnaise Brad en faveur des agriculteurs





La <u>Région Sud</u> a sélectionné <u>Brad Technology</u> pour mettre en place son projet 'Sols ouverts'. Un appel à candidature est lancé auprès des agriculteurs. 100 sondes agricoles seront mis à disposition des candidats choisis afin qu'ils puissent tester les bénéfices apportés par les données collectées au sein de leurs parcelles et les prédictions présentées dans l'application Brad.

Les candidats seront choisis en fonction de leur localisation, altitude, type de sol, ou encore de leur type de culture. Les sondes permettront de visualiser les risques en temps réel et de consulter les données historisées. Le projet 'Sols ouverts' a pour objectif de donner l'accès et d'accélérer la familiarisation des agriculteurs et de leur écosystème aux outils numériques dans un modèle collaboratif avec l'accès à des données en masse partagées. Ils pourront donc échanger sur divers sujets concernant les données récoltées sur leurs parcelles.

Si ce projet présente de nombreux bénéfices pour les agriculteurs de la Région Sud, il en présente



Ecrit par Echo du Mardi le 14 septembre 2022

également pour la startup Brad Technology. 'Sols ouverts' va permettre le financement d'une pré-série d'une de 100 sondes et ainsi d'accélérer l'évolution de la startup, d'une part en obtenant davantage de données sur différents terrains, d'autre part en étendant le rayonnement de Brad en élaborant des collaborations avec des organismes professionnels, des startups et d'autres sociétés sur les sujets de la donnée agricole.

Pour candidater pour le programme 'Sols ouverts', il suffit de remplir et d'envoyer <u>le formulaire prévu</u> <u>pour</u> sur le site de Brad. Les coopératives peuvent également candidater pour leurs adhérents. Une fois les candidats choisis, les sondes seront fournies à partir de janvier 2023 pour une durée de 1 an. Le projet est financé par le <u>Programme d'investissements d'avenir (PIA3)</u> mis en place par l'État pour contribuer au développement durable et à la croissance verte, par la Région Sud, et par <u>Bpifrance</u>, avec l'aide du <u>Pôle SCS</u>.

V.A.